

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 juin 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Mohamed Lassaad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés –M.T.B.F) et Mme Aida CHARFI (Cabinet ZAHAF & Associés).

BILAN
Au
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	NOTES	31-déc-20	31-déc-19
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 295 246	1 293 859
Moins : amortissement		-1 285 389	-1 276 120
	(B.1)	9 857	17 739
Immobilisations corporelles		88 804 656	84 505 327
Moins : amortissement		-66 379 799	-63 424 307
	(B.2)	22 424 857	21 081 020
Immobilisations financières		11 945 045	12 094 854
Moins : Provisions		-361 389	-400 299
	(B.3)	11 583 656	11 694 555
Total des actifs immobilisés		34 018 370	32 793 314
Total des actifs non courants		34 018 370	32 793 314
ACTIFS COURANTS			
Stocks		35 277 423	28 757 678
Moins : Provisions		-555 560	-480 833
	(B.4)	34 721 863	28 276 845
Clients et comptes rattachés		64 350 357	66 088 554
Moins : Provisions		-3 886 901	-3 047 921
	(B.5)	60 463 456	63 040 633
Autres actifs courants		10 395 888	13 281 051
Moins : Provisions		-582 843	-466 833
	(B.6)	9 813 045	12 814 218
Placements et autres actifs financiers	(B.7)	405 305	360 317
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	2 691 725	2 786 104
Total des actifs courants		108 095 394	107 278 117
Total des actifs		142 113 764	140 071 431

BILAN
Au
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31-déc-20	31-déc-19
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 000 000	12 000 000
Réserves		27 743 148	30 743 148
Autres capitaux propres		294 765	316 188
Résultats reportés		8 241 971	763 249
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		48 279 884	43 822 585
Résultat de l'exercice		2 508 647	7 478 722
Total des capitaux propres avant affectation	(B.9)	50 788 531	51 301 307
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	(B.10)	25 374 453	21 996 329
Provisions	(B.11)	2 833 925	2 944 235
Total des passifs non courants		28 208 378	24 940 564
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	6 276 292	8 217 240
Autres passifs courants	(B.13)	6 245 909	10 412 458
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.14)	50 594 654	45 199 862
Total des passifs courants		63 116 855	63 829 560
Total des passifs		91 325 233	88 770 124
Total des capitaux propres et des passifs		142 113 764	140 071 431

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31-déc-20	31-déc-19
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	(R.1)	102 563 139	119 938 809
Ventes locales		42 657 192	41 517 302
Ventes à l'exportation		59 905 947	78 421 507
Autres produits d'exploitation	(R.2)	545 827	549 742
Total des produits d'exploitation		103 108 966	120 488 551
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	(R.3)	-7 623 553	-1 152 905
Achats d'approvisionnements consommés	(R.4)	75 982 823	80 943 108
Charges de personnel	(R.5)	17 013 570	17 373 323
Dotations aux amortissements et provisions	(R.6)	4 890 169	3 368 030
Autres charges d'exploitation	(R.7)	6 441 906	6 899 210
Total des charges d'exploitation		96 704 915	107 430 766
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 404 051	13 057 785
Produits des placements	(R.8)	2 196 139	3 995 448
Charges financières nettes	(R.9)	-5 877 250	-6 280 036
Autres gains ordinaires	(R.10)	246 389	20 677
Autres pertes ordinaires	(R.11)	-297 195	-2 007 352
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		2 672 134	8 786 522
Impôt sur les bénéfices	(R.12)	163 487	1 307 800
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 508 647	7 478 722

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 31/12/2020

(Exprimé en Dinar Tunisien)

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net		2 508 647	7 478 722
Ajustements pour :			
* Amortissements & provisions	(F.1)	5 313 159	5 844 036
* Reprises sur provision et amortissements	(F.2)	-422 990	-2 476 006
* Variation des :			
- Variation des stocks	(F.3)	-6 519 745	-3 229 217
- Variation des créances	(F.4)	1 738 197	-4 263 056
- Variation des autres actifs	(F.5)	2 913 140	-2 590 963
- Variation des autres actifs financiers	(F.6)	-44 988	-86 656
- Variation des fournisseurs	(F.7)	-1 940 948	291 997
- Variation des autres passifs	(F.8)	-4 009 295	-1 706 634
* Autres ajustements:			
- Plus ou moins-value de cession		-165 958	-17 000
- Quote-part subvention d'investissement		-34 132	-70 413
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'exploitation		-664 913	-825 190
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.9)	-5 049 845	-4 194 133
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.10)	195 800	17 000
- Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	-18 750
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	(F.11)	149 809	156 070
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement		-4 704 236	-4 039 813
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Encaissement provenant des subventions		12 709	-
- Dividendes et autres distributions		-2 959 839	-5 172 133
- Encaissement provenant des emprunts		4 853 484	25 000 000
- Remboursement OCA		-	-25 000 000
- Remboursement d'emprunts	(F.12)	-2 637 196	-2 221 005
- Variation Crédits de gestion(*)		6 072 668	12 675 681
Total des flux de trésorerie provenant des opérations de financement (*)		5 341 826	5 282 542
VARIATION DE TRESORERIE (*)		-27 323	417 540
Trésorerie au début de l'exercice (*)	(F.13)	-4 815 274	-5 232 814
Trésorerie à la clôture de l'exercice (*)	(F.14)	-4 842 597	-4 815 274

(*) : Il a été procédé à un changement de présentation des variations des crédits de gestion de la rubrique trésorerie début et fin de l'exercice vers la rubrique flux de trésorerie liés aux opérations de financement. Ainsi, les colonnes comparatives ont été retraitées à des fins de comparabilité.

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2020

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société «L'Accumulateur Tunisien ASSAD» a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée d'un capital de 9 000 dinars. Elle a été transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 12 000 000 de dinars, est divisé en 12 000 000 actions nominatives de 1 dinar chacune entièrement libérées.

La dernière augmentation de capital a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2012 par l'incorporation des réserves d'un montant de 500 000 dinars.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société «L'Accumulateur Tunisien ASSAD» ont été arrêtés au 31 décembre 2020 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société, présentés en dinar tunisien, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition réel. Les logiciels et les frais de recherche et développement sont amortis au taux annuel de 33,33%.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

3. Immobilisations financières :

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, une comparaison entre la valeur d'usage et le coût historique d'acquisition est effectuée, les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Stocks

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production. Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

5. Clients et comptes rattachés

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque arrêté comptable, « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

6. Liquidités et équivalents de liquidités/concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les opérations en devises ont été converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le cours moyen hebdomadaire de la semaine précédente. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

7. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

8. Revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

9. Opérations libellées en monnaies étrangères

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangère, est constatée dans les comptes de résultat.

VI. NOTES DETAILLEES

NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Logiciels	1 097 180	1 095 793
Autres immobilisations incorporelles	198 066	198 066
Total	1 295 246	1 293 859
Amortissements "Logiciels"	-1 087 323	-1 078 054
Amortissements "Autres immobilisations incorporelles"	-198 066	-198 066
Total Amortissement	-1 285 389	-1 276 120
Total Net	9 857	17 739

B-2 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Terrains	4 771 238	4 771 238
Bâtiments	8 803 182	8 803 182
Installations générales des bâtiments	4 657 920	4 140 557
Matériel et outillage industriel	53 119 519	51 750 457
AAI du matériel et outillage industriel	1 846 639	1 846 639
Matériel de transport	3 279 892	3 801 782
AAI généraux	6 045 589	5 933 950
Equipement de bureaux	893 188	866 136
Matériel informatique	1 433 427	1 176 971
Immobilisations en cours	3 686 218	1 338 284
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	267 844	76 131
Total	88 804 656	84 505 327
Total Amortissements	-66 379 799	-63 424 307
Total net	22 424 857	21 081 020

Le tableau, présenté ci-après, met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

Tableau des immobilisations et des amortissements au 31 décembre 2020

Désignation	VALEURS D'ORIGINES				AMORTISSEMENTS				V.C.N. AU 31/12/2020
	Au 31/12/2019	Acquisitions et reclassements	Cessions et mises au rebut	Au 31/12/2020	Antérieur	Reprise	Dotation au 31/12/2020	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciel	1 095 793	1 387	0	1 097 180	1 078 054	0	9 269	1 087 323	9 857
Autres immobilisations Incorporelles	198 066	0	0	198 066	198 066	0	0	198 066	0
Sous total	1 293 859	1 387	0	1 295 246	1 276 120	0	9 269	1 285 389	9 857
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	4 740 433	0	0	4 740 433	0	0	0	0	4 740 433
Aménagement Terrain	30 805	0	0	30 805	17 812	0	3 087	20 899	9 906
Bâtiments	8 803 182	0	0	8 803 182	6 777 943	0	286 001	7 063 944	1 739 238
Installations générales des bâtiments	4 140 557	517 363	0	4 657 920	3 122 617	0	219 435	3 342 052	1 315 868
Matériel Industriels	44 089 703	795 019	-156 568	44 728 154	36 528 759	-126 727	2 033 866	38 435 898	6 292 256
Outillage Industriel	7 660 754	730 611	0	8 391 365	6 164 369	0	466 008	6 630 377	1 760 988
AAI du matériel et outillage industriel	1 846 639	0	0	1 846 639	1 395 145	0	163 645	1 558 790	287 849
Matériels de Transports de Biens	1 824 578	232 545	-376 633	1 680 490	1 431 844	-376 632	136 949	1 192 161	488 329
Matériels de Transports de Personnes	1 977 204	0	-377 802	1 599 402	1 480 810	-377 801	118 522	1 221 531	377 871
AAI généraux	5 933 950	111 639	0	6 045 589	4 684 798	0	293 865	4 978 663	1 066 926
Equipement de bureaux	866 136	30 728	-3 676	893 188	742 447	-3 676	21 352	760 123	133 065
Matériel informatique	1 176 971	270 979	-14 523	1 433 427	1 056 403	-14 523	78 066	1 119 946	313 481
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	76 131	191 713	0	267 844	21 360		34 055	55 415	212 429
Immobilisations en cours	1 338 284	2 347 934	0	3 686 218	0	0	0	0	3 686 218
Sous total	84 505 327	5 228 531	-929 202	88 804 656	63 424 307	-899 359	3 854 851	66 379 799	22 424 857
Total Général	85 799 186	5 229 918	-929 202	90 099 902	64 700 427	-899 359	3 864 120	67 665 188	22 434 714

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Titres de participation	11 743 712	11 743 712
Prêts au personnel	8 051	22 159
Dépôts et cautionnements	173 282	288 983
Obligations	20 000	40 000
Total brut immobilisations financières	11 945 045	12 094 854
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	-361 389	-400 299
Total net	11 583 656	11 694 555

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Assad International	1 301 017	1 301 017
GEELEC	2 499 800	2 499 800
ACE	155 900	155 900
AS DISTRIBUTION	332 879	332 879
BTS	15 000	15 000
Consortium Tunisien Composants Automobiles	12 500	12 500
Société Algero Tunisienne de batteries	303 765	303 765
S.M.U	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car	1	1
ENAS	5 033 810	5 033 810
Mediterranean Institute of Technologie (MIT/Medtech)	165 000	165 000
Montant Non Libéré (MEDTECH)	-56 250	-56 250
ASSAD Batterie Maroc	1 046 750	1 046 750
ASSAD Batterie Maroc (Partie non libérée)	-526 030	-526 030
Batterie ASSAD Côte d'ivoire	119 570	119 570
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	920 000	920 000
ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	300 000	300 000
Total	11 743 712	11 743 712

B-4 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Matières premières	8 079 201	7 780 683
Matières consommables	199 503	2 349 094
Pièces de rechange	5 555 598	4 808 333
Produits finis	4 285 134	2 610 700
Produits intermédiaires	17 157 987	11 208 868
(-) Provisions	-555 560	-480 833
Total	34 721 863	28 276 845

B-5 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Clients ordinaires	57 410 215	59 342 483
Clients effets en portefeuille	3 053 241	3 460 418
Clients chèques à encaisser	-	237 732
Clients douteux	3 886 901	3 047 921
Total brut	64 350 357	66 088 554
Provision pour dépréciation des créances clients	-3 886 901	-3 047 921
Total net	60 463 456	63 040 633

B-6 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Fournisseurs avances et acomptes	102 265	163 711
Fournisseurs débiteurs	47 423	51 352
Personnel avances et acomptes	122 561	145 000
Etat, retenues à la source	1 288 510	1 602 369
Etat, Report CSS	-	468
Etat, Report de TVA	1 507 297	2 737 676
Etat, TVA déductible	11 792	14 204
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	6 779 118	7 980 818
Charges constatées d'avance	402 160	438 067
Autres débiteurs	90 909	95 678
Produits à recevoir	43 853	51 708
Provisions sur comptes débiteurs	-582 843	-466 833
Total	9 813 045	12 814 218

B-7 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Prêts au personnel (échéance à moins d'un an)	289 320	270 963
Titres SICAV	115 985	89 354
Total	405 305	360 317

B-8 Liquidités et équivalents de liquidité

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Effets remis à l'encaissement	439 296	28 706
Effets remis à l'escompte	0	10 647
Autres organismes financiers (AFC)	131	34
UBCI Megrine	-	22
Attijari Bank Bouargoub	10 723	31 815
BT	32	79
BNA	-	607 226
STB Ben Arous	50 669	42 537
BIAT Al Jazira	321 804	238 519
BIAT en Euro	26	677 300
BIAT en Dollar	149	1 138 671
Attijari Bank Megrine	1 859 199	-
Caisses	9 696	10 548
Total	2 691 725	2 786 104

B-9 Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Capital social	12 000 000	12 000 000
Réserves légales	1 200 000	1 200 000
Réserves réglementées	1 147 551	1 147 551
Réserves extraordinaires	2 800 000	5 800 000
Réserves ordinaires	1 400 000	1 400 000
Réserves ordinaires postérieures à 2014	20 000 000	20 000 000
Prime d'émission	1 195 597	1 195 597
Subvention d'investissement	77 158	98 580
Autre complément d'apport	217 608	217 608
Résultats reportés postérieurs à 2014	8 241 970	763 249
Résultat de l'exercice	2 508 647	7 478 722
Total	50 788 531	51 301 307

(a) Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, la réserve légale pour 1.200.000,000 dinars, ainsi que les réserves réglementées s'élevant à 1.147.551,461 dinars, les réserves extraordinaires s'élevant à 2.800.000,000 dinars, les réserves ordinaires s'élevant à 1.400.000,000 dinars, la prime d'émission s'élevant à 1.195.597,000 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Tableau de variation des capitaux propres au 31/12/2020

Désignation	Capital	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale d'investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Réserves Ordinaires	Résultats reportés (2014)	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2018	12 000 000	1 200 000	1 195 597	1 147 551	10 000 000	386 599	1 400 000	12 726 132	8 037 117	48 092 996
Affectation Résultat 2018								8 037 117	-8 037 117	-
Subvention inscrite au Compte de Résultat						-70 411				-70 411
Dividendes					-4 200 000					-4 200 000
Actions propres										-
Affectation des réserves ordinaires							20 000 000	-20 000 000		-
Résultat au 31/12/2019									7 478 722	7 478 722
Solde au 31/12/2019	12 000 000	1 200 000	1 195 597	1 147 551	5 800 000	316 188	21 400 000	763 249	7 478 722	51 301 307
Affectation Résultat 2019								7 478 722	-7 478 722	-
Subvention d'investissement						12 709				12 709
Subvention inscrite au Compte de Résultat						-34 132				-34 132
Dividendes					-3 000 000					-3 000 000
Actions propres										-
Résultat au 31/12/2020									2 508 647	2 508 647
Solde au 31/12/2020	12 000 000	1 200 000	1 195 597	1 147 551	2 800 000	294 765	21 400 000	8 241 971	2 508 647	50 788 531

B-10 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Emprunts bancaires	25 104 635	21 816 305
Emprunts Leasing	269 818	180 024
Total	25 374 453	21 996 329

B-11 Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2018
Provisions pour risques et charges	2 276 841	2 387 151
Provisions pour garanties données	557 084	557 084
Total	2 833 925	2 944 235

B-12 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Fournisseurs locaux et étrangers	4 943 810	6 463 541
Fournisseurs-Retenues de garantie	15 380	16 427
Fournisseurs effets à payer	1 283 262	1 661 734
Fournisseurs factures non parvenues	33 840	75 538
Total	6 276 292	8 217 240

B-13 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Etat impôts sur les bénéfices	163 487	1 307 800
Personnel autres charges à payer	3 220 864	3 532 120
CCA dettes et intérêts	34 204	34 204
Dividendes à payer	139 827	99 666
Prêts personnel CNSS	409	648
Charges à payer	233 320	244 355
Personnel rémunérations dues	1 670	14 634
Créditeurs divers	82 498	3 127 290
Autres	870	870
CNSS	1 357 083	1 194 904
Assurance Groupe	32 426	-
Etat Impôts et taxes à payer	169 843	225 025
UGTT	-	12 361
Clients - avoirs à établir	809 408	618 581
Total	6 245 909	10 412 458

B-14 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Echéances à moins d'un an sur emprunts	3 830 175	4 855 462
Echéances à moins d'un an sur crédits Leasing	100 145	56 622
Intérêts courus	782 833	411 887
Divers crédits de gestion à court terme	38 347 179	32 274 513
BIAT Agence des affaires	4 487 786	5 585 430
ATB	910 049	80 767
BNA	1 190 610	-
UBCI Megrine	603 418	1 001 267
Attijari Bank Megrine	-	784 727
UBCI EURO	21	-
UIB	342 438	149 187
Total	50 594 654	45 199 862

NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Ventes locales batteries de démarrage	42 613 856	41 318 002
Autres revenus locaux	43 336	36 025
Ventes à l'exportation de batteries de démarrage	26 570 919	39 149 073
Ventes à l'exportation de plaques	31 448 611	31 602 364
Ventes à l'export de Plomb	458 201	5 630 281
Autres revenus à l'export	1 428 216	2 039 789
Autres revenus	-	163 275
Total	102 563 139	119 938 809

R-2 Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Quote-part subventions	34 130	70 412
Loyer et autres services	501 197	477 330
Jetons de présence	10 500	2 000
Total	545 827	549 742

R-3 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Produits finis	-1 674 434	-741 573
Produits intermédiaires	-5 949 119	-411 332
Total	-7 623 553	-1 152 905

R-4 Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Achats de matières, pièces de rechange, consommables et autres approvisionnements consommés	74 879 015	83 019 420
Variations stocks matières premières	-298 518	-660 498
Variation stocks pièces de rechange et consommables	1 402 326	-1 415 814
Total	75 982 823	80 943 108

R-5 Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Salaires et indemnités représentatives	13 887 646	14 221 487
Cotisations de sécurité sociale	2 886 373	2 939 145
Autres charges de personnel	239 551	212 691
Total	17 013 570	17 373 323

R-6 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Dot. Amort. logiciel	9 268	33 659
Dot. Amort. bâtiments	289 087	288 298
Dot. Amort. agencement et aménagement	676 945	664 069
Dot. Amort. matériel et outillage industriel	2 499 875	3 015 197
Dot. Amort. matériel de transport	227 494	183 712
Dot. Amort. équipement de bureau	21 352	20 055
Dot. Amort. matériel informatique	78 066	45 137
Dot. Amort. Immobilisations à statut juridique particulier	34 055	6 870
Dot. aux provisions clients douteux	1 039 071	565 988
Dot. aux prov. pour dép. des immobilisations financières	-	214 575
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	74 726	135 751
Dot. aux provisions pour garantie donnée	-	73 731
Dot. aux provisions pour indemnité de départ à la retraite	173 530	236 676
Dot. aux provisions pour risques et charges	189 690	360 318
TOTAL	5 313 159	5 844 036
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-	-295 839
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-84 081	-148 168
Reprises sur provisions pour risques et charges	-319 201	-371 522
Autres reprises sur provisions	-19 708	-1 660 477
TOTAL	-422 990	-2 476 006
Total Net	4 890 169	3 368 030

R-7 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Loyers	561 811	436 009
Entretiens et réparations	918 616	987 021
Assurances	327 909	271 617
Etudes, recherches et rémunérations d'intermédiaires	918 718	1 073 909
Rémunérations comité permanent d'audit	12 000	12 000
Frais de séminaires et congrès	41 940	106 498
Personnel extérieur (travaux en régie)	121 671	73 287
Publicité et propagandes	400 826	436 755
Autres transports	531 453	826 283
Voyages, déplacements, mission et réceptions	158 522	359 005
Frais postaux	127 087	115 761
Divers frais de services bancaires	686 281	797 942
Dons accordés	328 714	222 591
Jetons de présence	80 000	120 000
T.F.P. et FOPROLOS	293 977	298 460
TCL	171 647	186 415
Taxes de circulation	42 204	41 109
Droit d'enregistrement et autres taxes	37 256	100 707
Autres charges d'exploitation	681 274	433 841
Total	6 441 906	6 899 210

R-8 Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Dividendes Assad Algérie	-	688 248
Dividendes Enersys Assad Industrial	602 999	-
Dividendes ENAS	1 557 140	3 307 200
Autres Dividendes	36 000	-
Total	2 196 139	3 995 448

R-9 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Échelles d'intérêts	830 047	939 155
Agios sur escomptes	148 294	279 646
Intérêts sur crédits de gestion	3 625 290	1 858 811
Intérêts sur emprunt OCA	-	1 642 089
Gains de change	-1 602 147	-1 191 427
Pertes de change	396 441	2 115 531
Intérêts sur crédits à moyen et long terme	2 488 773	653 249
Intérêt des prêts	-17 073	-21 994
Intérêt des autres dettes	7 625	4 976
Total	5 877 250	6 280 036

R-10 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Produit de cession	174 958	17 000
Autres profits divers	71 431	3 677
Total	246 389	20 677

R-11 Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Pertes sur créances irrécouvrables	-	1 660 522
Autres pertes	297 195	346 830
Total	297 195	2 007 352

R-12 Impôt sur les bénéfiques

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Impôts sur les sociétés	163 487	1 307 800
Total	163 487	1 307 800

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX

F-1 Dotation aux amortissements et aux provisions

Désignation	Montant
Dot. Amort. logiciel	9 268
Dot. Amort. bâtiments	289 087
Dot. Amort. agencement et aménagement	676 945
Dot. Amort. matériel et outillage industriel	2 499 875
Dot. Amort. matériel de transport	227 494
Dot. Amort. équipement de bureau	21 352
Dot. Amort. matériel informatique	78 066
Dot. Amort. Immobilisations à statut juridique particulier	34 055
Dot. aux provisions clients douteux	1 039 071
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	74 726
Dot. aux provisions pour indemnité de départ à la retraite	173 530
Dot. aux provisions pour risques et charges	189 690
Total	5 313 159

F-2 Reprises sur provision

Désignation	Montant
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-84 081
Reprises pour risque et charges	-319 201
Reprises sur provisions garantie donnée	-19 708
Total	-422 990

F-3 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2020	Variation
Matières premières	7 780 683	8 079 201	-298 518
Matières consommables	2 349 094	199 503	2 149 591
Pièces de rechange	4 808 333	5 555 598	-747 265
Produits finis	2 610 700	4 285 134	-1 674 434
Produits intermédiaires	11 208 868	17 157 987	-5 949 119
Total	28 757 678	35 277 423	-6 519 745

F-4 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2020	Variation
Clients ordinaires	59 342 483	57 410 215	1 932 268
Clients douteux	3 047 921	3 886 901	-838 980
Clients chèques à encaisser	237 732	-	237 732
Clients effets en portefeuille	3 460 418	3 053 241	407 177
Total	66 088 554	64 350 357	1 738 197

F-5 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2020	Variation
Fournisseurs avances et acomptes	163 711	102 265	61 446
Fournisseurs débiteurs	51 352	47 423	3 929
Personnel avances et acomptes	145 000	122 561	22 439
Etat, retenues à la source	1 602 369	1 288 510	313 859
Etat, Report de TVA	2 737 676	1 507 297	1 230 379
Etat, TVA déductible	14 672	11 792	2 880
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	7 980 818	6 779 118	1 201 700
Charges constatées d'avance	438 067	402 160	35 907
Autres débiteurs	95 678	90 910	4 768
Produits à recevoir	51 708	43 853	7 855
Total	13 281 051	10 395 889	2 885 162
Ajustement Transfert de charges			27 977
Total	13 281 051	10 395 889	2 913 139

F-6 Variation des autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2020	Variation
Prêts au personnel (échéance à moins d'un an)	270 963	289 320	-18 357
Titres SICAV	89 354	115 985	-26 631
Total	360 317	405 305	-44 988

F-7 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Fournisseurs locaux et étrangers	4 943 810	6 463 541	-1 519 731
Fournisseurs-Retenues de garantie	15 380	16 427	-1 047
Fournisseurs effets à payer	1 283 262	1 661 734	-378 472
Fournisseur factures non parvenues	33 840	75 538	-41 698
Total	6 276 292	8 217 240	-1 940 948

F-8 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Rubriques autres Passifs courants	6 245 909	10 412 458	-4 166 550
Ajustement - Intérêts courus	782 833	411 887	370 946
Ajustement Dividendes			-40 161
Ajustement provision pour indemnité de départ à la retraite			-173 530
Total	7 028 742	10 824 345	-4 009 295

F-9 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2020	Variation
Immobilisations corporelles	84 505 327	88 804 656	-4 299 329
Immobilisations incorporelles	1 293 859	1 295 246	-1 387
TOTAL	85 799 186	90 099 902	-4 300 716
Ajustement- cession des Immobilisations			-929 201
Ajustement- Leasing			180 072
TOTAL			-5 049 845

F-10 Encaissements provenant des cessions d'immobilisation corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2020
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles	
Valeur brute	929 202
Amortissements cumulés	-899 360
Valeur Comptable Nette	29 842
Prix de cession	195 800
Plus-value	165 958

F-11 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Variation-Dépôts et cautionnements	115 701
Variation-Obligations	20 000
Variation-Prêt au personnel	14 108
Total	149 809

F-12 Remboursement d'emprunts

Désignation	Montant
ATTIJARI BANK	-1 534 831
BIAT	-916 721
UBCI	-138 889
Leasing	-46 755
Total	-2 637 196

F-13 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Banques	2 736 169
Découverts bancaires	-7 601 376
Effets remis à l'encaissement	28 706
Effets remis à l'escompte	10 645
Autres organismes financiers (AFC)	34
Caisses	10 548
Total	-4 815 274

F-14 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Banques	2 242 602
Découverts bancaires	-7 534 322
Effets remis à l'encaissement	439 296
Autres organismes financiers (AFC)	131
Caisses	9 696
Total	-4 842 597

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 2.5 MDT, destiné à financer la capacité de production de la société :
 - Une hypothèque en rang utile au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement au profit de l'UBCI du fonds de commerce dont la désignation est comme suit : « Un fonds de fabrication, réparation et vente d'accumulateurs électriques, exploité à la Rue El Fouledh, zone industrielle de Ben Arous et à la zone industrielle de Bouargoub, immatriculé au registre de commerce du tribunal de première Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment :
 - a) Enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage,
 - b) Le droit au bail des lieux d'exploitation du fonds de commerce,
 - c) Les différents objets mobiliers, le matériel et l'outillage présents et futurs servant à l'exploitation, sans exception réserves.
 - Affectation en titre de gage et nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI de la ligne d'assemblage automatique TBS COS8 d'une valeur globale de 1.351.492 DT.
- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 1.358.934 MDT, destiné à financer l'acquisition d'un terrain :
 - Une hypothèque en premier rang au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété objet du titre foncier N°619791 Nabeul, située au Sud Est de Belly en bordure de la GP1 reliant Tunis à Ghedames.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 5.5 MDT, qui servira au financement de l'extension de l'usine se présentent comme suit :
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en un siège social sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.

- Un engagement de nantissement en rang disponible du fonds de commerce lui revenant, consistant en une unité d'industrie, de vente et de réparation des batteries, sise à Bouargoub, Nabeul, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 ;
 - Un nantissement sur matériels de 1er rang portant sur l'ensemble de matériel nouvellement acquis.
 - Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance incendie avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank ».
- Les garanties allouées à la « BIAT » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, destiné à parfaire le schéma de financement de la modernisation de l'outil de production de la société, se présentent comme suit :
- Hypothèque au profit de la BIAT qui accepte hypothèque de rang utile de la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement en rang utile du matériel nouvellement acquis et il est convenu que ledit matériel restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Bouargoub et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la BIAT.
 - Affectation à titre de gage et nantissement de rang utile de l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce d'une usine de fabrication et de vente de batteries électriques, sis à la zone industrielle de Ben Arous.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe

du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.

- Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance sinistre avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank »
- Les garanties allouées à « UIB » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
- Les garanties allouées à « ATB » suite à l'obtention d'un emprunt de 5 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
 - Un nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires.
 - Une hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité du lot n°59 du plan de lotissement du titre foncier n°562433 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 5031 m² ;
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, dans le cadre du programme MOUSSANADA comme suit :

- Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m²
- Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie de globale de 3633 m² ;
- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant : sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie de la société ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après- vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, la Zone Industrielle de Ben Arous, ayant pour identifiant unique n° 00008635 au Centre National des entreprises ainsi que les points de ventes existants et à créer, ledit fonds comprend notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds ainsi que la totalité du matériel fixe, mobile et roulant, et toute marchandise, matière première et outillage qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.
- Un nantissement en rang disponible sur matériel de production.

VIII. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Libellé	31-déc-20	31-déc-19
Résultat net	2 508 647	7 478 722
Nombre d'actions	12 000 000	12 000 000
Résultat par action	0,209	0,623

IX. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées au titre de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les ventes réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Ventes hors taxes 2020
ASSAD INTERNATIONAL	26 978 373
ENAS	7 835 193
BATTERIE ASSAD ALGERIE	23 722 465
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	42 550
GEELEC	143 556
Total	58 722 137

- Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020, les achats (hors TVA, FODEC et TPE) réalisés avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Achats 2020
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	122 497
GEELEC	7 278
Total	129 775

- Les revenus provenant de la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis à la société «ASSAD International» au titre de l'année 2020 s'élèvent à un montant de 64 651 Dinars.
- Les revenus provenant de la location de l'usine et des bureaux sis à la zone industrielle de Ben Arous à la société « ENAS » au titre de l'année 2020 s'élèvent à un montant de 422 610 Dinars.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a facturé à la société « ENAS » 214 633 Dinars en contrepartie de prestations de services.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a constaté des produits de dividendes au titre de l'exercice 2019 pour un montant total de 1 557 140 DT relatifs à la société « Enersys Assad Industrial ».
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a constaté des produits de dividendes au titre de l'exercice 2019 pour un montant total de 602 999 DT relatifs à la société ENAS.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a accordé une caution solidaire de 200 000 DT au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe les frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT
ENAS	654 294
ASSAD INTERNATIONAL	307 409
Total	961 703

- Les soldes des opérations avec les sociétés du groupe présentés au niveau des actifs et des passifs courants de votre société sont détaillés comme suit (en DT) :

Partie Liée	Solde 31/12/2020
Créances clients	
ASSAD INTERNATIONAL	15 643 460
ENAS	452 089
BATTERIE ASSAD ALGERIE	26 773 909
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	31 447
GEELEC	-251 301
Total	42 649 604
Dettes fournisseurs	
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	-48 696
GEELEC	-3 573
Total	-52 269
Débiteurs divers	
GEELEC	-
ENAS (Notes de débit)	244 400
ASSAD ALGERIE (Notes de débit)	2 040 134
ASSAD BATTERIE MAROC (Notes de débit)	499 706
ASSAD INTERNATIONAL (Notes de débit)	1 117 023
ENAS (Dividendes à recevoir)	1 557 140
ASIND- (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL) (Dividendes à recevoir)	602 999
ASSAD ALGERIE (Dividendes à recevoir)	717 715
ASSAD INTERNATIONAL (produits à recevoir)	2 000
ASSAD ALGERIE (produits à recevoir)	41 853
Total	6 822 970

X. NOTE SUR LA PANDEMIE DE LA COVID-19 ET SON INCIDENCE EVENTUELLE SUR LES EXERCICES FUTURS

La crise mondiale liée à la pandémie de la Covid-19 et son expansion depuis le mois de mars 2020 et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, dont principalement le confinement sanitaire et l'instauration d'un couvre-feu, induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes quant aux impacts futurs. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises.

De son côté, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a adopté en 2020 les mesures de protection nécessaires pour faire face à cette pandémie et pour protéger son personnel, notamment celles recommandées par le ministère de la santé. Ses activités ont été affectées à partir du mois de mars 2020 mais une reprise a été constatée à partir du mois de mai (ou fin avril) grâce à un plan de relance efficace qui a permis à la société de réduire les impacts négatifs de la pandémie sur son activité.

En outre, aucun fait n'a été identifié par la direction entraînant des changements significatifs dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

Cette pandémie sévit toujours en 2021, qui conjuguée aux mesures prises par le gouvernement Tunisien sont susceptibles d'avoir un impact sur les états financiers relatifs à l'exercice 2021. Toutefois, à la date d'arrêt des états financiers de 2020, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2020

Messieurs les Actionnaires de la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD »
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 12 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **L'Accumulateur Tunisien ASSAD** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de	142113 764TND
Un chiffre d'affaires de	102 563 139TND
Un résultat bénéficiaire de	2 508 647TND

A notre avis, les états financiers de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

- **Évaluation des créances client**

- Description de la question clef de l'audit

Au 31 décembre 2020, les comptes clients et comptes rattachés présentent un solde brut de 64 350 357 TND, provisionnés à hauteur de 3 886 901 TND et représentent l'un des postes les plus importants du bilan. En raison de leur importance significative et compte tenu des circonstances économiques survenues au cours de l'exercice à la suite de la pandémie COVID-19, nous avons considéré l'évaluation de la recouvrabilité des créances comme un point clé de l'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre

Les procédures d'audit mises en œuvre pour ce point consistent à :

1. Examiner, évaluer et tester le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus d'identification des clients présentant des risques d'impayés et de détermination de la valeur recouvrable des créances ;
2. Analyser la balance des créances par âge et s'entretenir avec la cellule recouvrement et les directions commerciale, financière et générale au sujet des anciennes créances échues ;
3. Obtenir des éléments probants justifiant l'évaluation de la recouvrabilité des créances notamment les jugements rendus par les tribunaux, l'exécution des décisions de justice, les garanties, hypothèques et nantissements obtenus par la société ;
4. Vérifier que toute dépréciation qui en découle a été correctement déterminée et prise en compte.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note X aux états financiers, dans laquelle la direction décrit les mesures prises et prévues à la suite de la pandémie du virus COVID-19 et les incertitudes liées à l'impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons

acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II - RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 12 juin 2021

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F**

Cabinet ZAHAF & Associés

Mohamed Lassaad BORJI

Aida CHARFI

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2020

Messieurs les actionnaires de la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD »
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Convention et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Votre conseil d'administration nous a avisés de la convention suivante nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020:

- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté, le 10 décembre 2020, un crédit auprès de la banque ATTIJARI BANK pour un montant de 3 500 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2020. Ce crédit est rémunéré au TMM + 1,75% et remboursable sur une durée de 7 ans avec une période de grâce de deux ans.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2020

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 30 septembre 2019 un crédit auprès de la banque ATTIJARI BANK pour un montant de 10 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019. Ce crédit est rémunéré au taux TMM+2% et est remboursable sur une

période de 7 ans. Après rééchelonnement d'une partie des échéances de l'exercice 2020 en principal et intérêt et l'établissement d'un nouvel échéancier, l'encours de cet emprunt au 31 décembre 2020 est de 9 465 250 dinars et les charges d'intérêt de l'exercice se sont élevées à 1 157 953 dinars.

- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 18 novembre 2019 un crédit auprès de la banque UIB pour un montant de 10 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019. Ce crédit est rémunéré au taux TMM+2,5% et est remboursable sur une période de 7 ans. Après la capitalisation d'une partie des intérêts dans le principal de l'emprunt pour un montant de 830.672 dinars, l'encours de cet emprunt au 31 décembre 2020 est de 10 830 672 dinars et les charges d'intérêt de l'exercice se sont élevées à 1 103 677 dinars.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 26 décembre 2019 un crédit auprès de la banque ATB pour un montant de 5 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019. Ce crédit est rémunéré au taux TMM+2,5% et est remboursable sur une période de 7 ans. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2020 est de 5 000 000 dinars et les charges d'intérêt de l'exercice se sont élevées à 495 015 dinars.
- Une convention a été conclue avec la société du groupe Batterie ASSAD Algérie, qui prend effet à partir du 2 janvier 2017, afin d'intégrer les divers frais supportés par votre société à la place de ladite société du groupe dans les prix de vente des plaques.
- Le 1^{er} mai 2007, un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « Assad International ». Ce contrat prévoit la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis moyennant le paiement d'un loyer annuel de 36 000 DT hors taxes majoré de 5% l'an à partir du 1^{er} janvier 2009. Les revenus provenant de cette location, au titre de l'année 2020, s'élèvent à un montant de 64 651DT hors taxes.
- Le 1^{er} juillet 2008, Un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « ENAS » (anciennement dénommée ENERSYS ASSAD SARL) portant sur un bail à usage industriel d'un local sis à Ben Arous. Les revenus provenant de cette location, au titre de l'année 2020, s'élèvent à un montant de 422 610DT hors taxes.
- Au titre de l'exercice 2020, les revenus des prestations de service réalisés avec la société «ENAS» s'élèvent à 214 633 DT hors taxes.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe des frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT
ENAS	654 294
ASSAD INTERNATIONAL	307 409
Total	961 703

- Votre société a accordé une caution solidaire de 200 000 DT au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.

- Les crédits à court terme et les facilités de caisse au 31 décembre 2020 sont détaillés comme suit :

Nature des financements	Encours au 31/12/2020	Charges d'intérêt de l'exercice
TamwilChira et Zitouna	5 151 730	937 448
Préfinancement Export et Stocks	31 549 316	2 648 169
Préfinancement Devises	1 646 133	39 674
Découverts bancaires	7 534 322	830 047

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux ont révélé l'existence d'opérations habituelles conclues à des conditions normales telles que des achats, des ventes et des prestations de services entre votre société et les sociétés du groupe : « ASSAD INTERNATIONAL », « GEELEC », « ENAS », « ASIND », et « SPA BATTERIE ASSAD ALGERIE ».

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit, tels que visés à l'article 200- II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- En 2020, la rémunération du Président du conseil d'administration se compose d'une rémunération annuelle brute de 293 264 Dinars, d'une prime de bilan brute de 64 769 Dinars et d'une indemnité de représentation brute de 100 336Dinars. En outre, le Président du conseil d'administration bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et de la prise en charge des frais de télécommunication.
- En 2020, la rémunération du Président d'honneur du Conseil d'Administration totalise un montant brut de 110 000 Dinars. Cette rémunération a été autorisée par votre conseil d'administration du 23 août 2017 qui a chargé le Président d'honneur du Conseil d'Administration, en sa qualité d'administrateur délégué, d'une mission spéciale de suivi du développement des filiales à l'étranger.
- En 2020, la rémunération du Directeur Général totalise un montant annuel brut de 173 222 Dinars avec une prime de bilan brute de 2 591dinars. En outre, le directeur général bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et de la prise en charge des frais de télécommunication.
- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire auprès de la société d'un montant brut égal à 90 088Dinars.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Les jetons de présence relatifs à l'exercice 2020 se sont élevés à 100 000 Dinars.
- En 2020, un montant de 12 000 Dinars a été alloué aux membres du comité permanent d'audit à raison de 4 000 Dinars par membre et par an et ce, conformément à la résolution du conseil d'administration du 07 juin 2011.

IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire entant que gérant de la société du groupe, « ENAS », d'un montant brut de 160 503 DT.
- L'administrateur M. Slim Kallel a été nommé en qualité de Directeur Général Adjoint de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » le 05 Octobre 2020. Sa rémunération annuelle nette a été fixée à 75.000 Dinars outre une prime nette maximale de 30 000 Dinars avec date d'effet le 1^{er} janvier 2020. Il a été décidé de lui allouer une prime nette de 30.539 Dinars (en sa ex-qualité de directeur export) au titre de l'exercice 2019. En 2020, la charge constatée à ce titre parla société «ASSAD INTERNATIONAL» s'est élevée à 194.877 Dinars dont un montant de 55.400 Dinars au titre de la prime.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 12 juin 2021

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés -
M.T.B.F**

Cabinet ZAHAF & Associés

Mohamed Lassaad BORJI

Aida CHARFI